



Dans un communiqué daté du 27 juin 2022, le sous-préfet de l'arrondissement de Kouoptamo dans le département du Noun, Lucky Adrien Njille Ehode, a donné un délai de 10 jours aux populations pour tailler toutes les tiges de maïs dans leurs champs.

Cette décision permettra selon le chef de terre à assurer leur sécurité contre les bandes armées séparatistes qui font de plus en plus des incursions dans cette localité frontalière au Nord-Ouest, théâtre des velléités sécessionnistes.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Pays - Fatherland - Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU NOUN

ARRONDISSEMENT DE KOUOPTAMO

SOUS-PREFECTURE DE KOUOPTAMO

SECRETARIAT PARTICULIER



REPUBLIC OF CAMEROON
Pays - Work - Fatherland

WEST REGION

NOUN DIVISION

KOUOPTAMO SUB-DIVISION

KOUOPTAMO SUB-DIVISIONAL OFFICE

PRIVATE SECRETARIAT

N° 019 /CR/F32.08/SP

COMMUNIQUE RADIO

Le Sous-préfet de l'Arrondissement de Kouoptamo porte à la connaissance de toutes les populations de son unité de commandement, de ce que, en raison du contexte sécuritaire actuel marqué par la menace d'attaques sécessionnistes, tous les champs de maïs dans l'ensemble du périmètre urbain de la Commune de Kouoptamo et ses environs, devront dans un délai de 10 jours pour compter de la date de signature du présent communiqué, être nettoyés et élagués de leurs feuilles jusqu'à un (01) mètre de hauteur.

Il attache du prix à la mise en œuvre de la présente instruction, faute de quoi les agents de la Commune seront autorisés au terme de ce délai, à procéder à la destruction totale des exploitations non conformes.

Kouoptamo, le **12 7 JUIN 2022**

LE SOUS-PREFET



Milla Eboda Lecky Odiair
Administrateur Civil